

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 13 juin 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.  
19. En exercice :  
19. Qui ont pris part à la  
délibération : 17

Vote 17

Contre 0

Abstention 0

L'an deux mille vingt-quatre,  
et le treize juin,

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs COSTA, FEYDEL, MORELLI, PAOLINI, BENVENUTI, et Mesdames SEBASTIANI, ROVERE, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA, VOLELLI.

Procuration : Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mme FERRAGUTI à Mr PAOLINI, Mr SIMONETTI-MALASPINA à FEYDEL et Mr POLI à PONZEVERA.

DATE DE LA  
CONVOCAATION  
10/06/2024

Absent : Mme BEGNIS, Mr PANZA,

DATE AFFICHAGE  
14/06/2024

Monsieur MORELLI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**ACQUISITION MOBILIERS SCOLAIRES POUR EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le Maire rappelle au Conseil que l'extension de l'école élémentaire est en cours pour la création de nouvelles salles. Il serait souhaitable de procéder à l'acquisition de nouveaux mobiliers scolaires (chaises, tables, bureaux, armoires, patères) afin de permettre un confort aux élèves et professeurs.

Le montant s'élèverait à **25.816,88 € HT**.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'acquisition du mobiliers scolaires composés de chaises, tables, bureaux, armoires
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.